

DÉLIBÉRATION n° CR-08-06-2023-01 DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE



Séance du 8 juin 2023

Compte rendu de la Commission de la recherche
du 4 mai 2023

La Commission de la recherche

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le Code de la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé à la Commission de la recherche ;
- Vu la proposition présentée en Commission de la recherche ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le compte rendu de la Commission de la recherche du 4 mai 2023 est approuvé, conformément à la pièce jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée par 24 voix pour et 1 abstention.

Fait à Poitiers, le 8 juin 2023
Le Vice-président de la recherche,
Président de la Commission de la recherche,

Yves GERVAIS

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19-06-2023

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



Compte rendu de la réunion de la Commission Recherche

Séance du 4 mai 2023

Présents : Michel AUDIFFREN ; Noël BRUNETIERE ; Pascal CARATO ; Antoine CLAEYS ; Afsaneh GAILLARD ; Jean-Pierre GAZEAU ; Christophe GENDREAU-TOUCHAIS ; Yves GERVAIS ; Lucie KARAYAN-TAPON ; Claude LAFOREST ; Jean-Claude LECRON ; Denis LEMONNIER ; Théo MARTINEAUD ; Laurence PIRAULT-ROY ; Yannis POUSSET ; Catherine RANNOUX-WESPEL ; Victor RAUD ; Raphaël THUILLIER ; Karine VIGIER DE OLIVEIRA ; Alexandre VINCENT

Excusés : /

Procurations :

***Jean-Marc BERJEAUD donne procuration à Yves GERVAIS ;
Delphine BON donne procuration à Pascal CARATO ;
Pascal BOURDON donne procuration à Yannis POUSSET ;
Laurence LETURMY donne procuration à Antoine CLAEYS ;
Cécile TREFFORT donne procuration à Noël BRUNETIERE***

Invités : Philippe CARRE ; Thierry FERREIRA

NB : Les annexes ne sont plus transmises en documents papier, mais seront à disposition sur l'Intranet une fois le compte rendu approuvé.

Ordre du jour

Commission Recherche en formation plénière :

I - Approbation du compte rendu de la Commission Recherche du 30 mars 2023

II - Point sur l'informatique (Point sur la réorganisation d'I-média ; Comitologie numérique avec focus sur la Recherche ; Calcul Stockage ; Jalios) – Philippe CARRE, vice-président Systèmes d'information et numérique

III - Informations sur la Science Ouverte et sur HAL – Damien SALLES, vice-président délégué à la Recherche, politique de publication scientifique et de documentation

IV - Examen des nouveaux projets de chaires adossées à la Fondation Poitiers Université – Thierry FERREIRA, délégué général de la Fondation

V - Examen du projet de statuts du Centre doctoral et des Ecoles doctorales de Poitiers

VI - Examen du projet de règlement intérieur de la MSHS

VII - Informations diverses

VIII - Questions diverses

Commission Recherche en formation restreinte :

Commission Recherche en formation restreinte aux professeurs, maîtres de conférences et personnels assimilés :

I - Examen d'une demande d'intégration à l'IC2MP

II - Questions diverses

Commission Recherche en formation restreinte aux personnels habilités à diriger des recherches :

I - Examen d'une demande d'autorisation à codiriger une thèse

II - Examen des demandes d'autorisation d'inscription et examen des propositions de désignation des rapporteurs et de jury en vue de la soutenance de l'habilitation à diriger des recherches

III - Questions diverses

Yves GERVAIS ouvre la séance à 14h.

Commission Recherche en formation plénière :

Voir power-point de présentation en annexe.

I - Approbation du compte rendu de la Commission Recherche du 30 mars 2023

Voir compte rendu en annexe.

La Commission Recherche approuve par 23 voix pour et 2 abstentions le compte rendu de la Commission Recherche du 30 mars 2023.

II - Point sur l'informatique (Point sur la réorganisation d'I-média ; Comitologie numérique avec focus sur la Recherche ; Calcul Stockage ; Jalios) – Philippe CARRE, vice-président Systèmes d'information et numérique

Voir power-point de présentation en annexe.

Philippe CARRE, vice-président Systèmes d'information et numérique présente l'état d'avancement des différents chantiers en cours autour du numérique, notamment sur le volet Recherche.

Objectif / Chantier :

1. Gouvernance, organisation : Chantier service, comitologie, SDSI/N
2. Mutualisation, communauté, sécurité : Chantier mutualisation infrastructures, services
3. Outils : Chantier Matlab, Jalios, Portfolio, SI Recherche...

1. Service, comitologie, SDSI/N

- Réorganisation : Le service i-médias a été réorganisé. La nouvelle Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (Direction : C. QUINTARD, Directeur ; E. LAIZE, Directeur adjoint) est constituée de 5 pôles :
 - . Service SI et développements – S. RIFFAUD
 - . Service Infrastructures (réseaux, calcul, stockage) – A. MOREL
 - . Service Support aux usagers – L. CHEVALIER (nouveau service, en charge de l'animation de la communauté des référents informatiques)
 - . Service Pilotage Projets (projets transverses, Jalios) – E. ALVINERIE (nouveau service)
 - . Cellule Support à la pédagogie – Pedagolab
- Comitologie : Il s'agit de construire une gouvernance composée de différentes strates ayant chacune un objectif clair. 3 strates sont mises en place :
 - . Comité stratégique : pilotage de direction (grands arbitrages, priorisation des domaines d'action). Le COSTRA est placé sous la responsabilité de la Présidente.
 - . COPIL : pilotage numérique. 4 sphères : Formation, Recherche, Fonction support, Projets transverses. Les COPIL sont constitués des VP, des directeurs de services de la brique concernée, de la DGS, de la direction de la DSI et des référents métiers et techniques de la brique.
 - . COPRO (métiers) : pilotage opérationnel. Les COPRO et leur constitution sont laissés à la responsabilité des référents métiers et techniques de chaque brique SI.
- Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique

2. Mutualisation infrastructures, services

- Infrastructures Macro :

Stratégie dans une orientation régionale et nationale (3 projets CPER numérique néo-aquitains)
29 millions d'euros sur la durée du CPER pour toute la Région Nouvelle-Aquitaine (27 millions d'euros de la Région, 2 millions d'euros de l'Etat)

Trois actions :

- Réseau de télécommunications sécurisé à très haut débit (Campus@THD) – en avance de phase, fin prévue dans deux ans

. Liens de connexion HP nord-NA = démonstrateur futur réseau RINA

. Dynamique de site pour accès HP des opérateurs/entreprises/établissements (CHU, CANOPE, CNED, CNRS, CROUS, etc.)

- Hébergement et services cloud mutualisés (Campus@DATACENTER) – calendrier à déterminer (problème notamment des données ZRR)

. Politique d'offre de service pour le stockage des données de la recherche

. Positionnement autour des plateformes

- Solution de calcul (DOREMI) – à échéance plus lointaine

. Offre de calcul mutualisée à l'échelle de la région de la NA (mutualisation de 3 infrastructures)

. Investissements sur une machine commune régionale

- Infrastructures de recherche :

. Sécuriser les infrastructures recherche

. Mise en commun de certaines briques

. Ouverture vers toutes les disciplines, animation communauté

Deux actions :

- Une offre de service dédiée au stockage des données de la recherche :

. Coût optimisé par effet de factorisation de la partie infrastructure

. Bénéficiaire d'équipements de haute disponibilité sans point de défaillance

. Les données restent à l'université de Poitiers

. Accès via un réseau local rapide

. Accéder aux données directement depuis l'environnement utilisateur, même en accès via l'extérieur

Investissement sur une plateforme : 310 k€

Un modèle économique pour la rentrée 2023

- Une offre de service dédiée au calcul :

. Constitution d'un groupe de travail, le GT DOREMI (couvre toutes les disciplines)

. Deux niveaux d'infrastructures : machines locales et au niveau de la coordination NA

1. Un cluster MPI CPU (à Bordeaux, MCIA)

2. Un cluster GPU (à Limoges)

3. Une infrastructure NUMA (à Poitiers)

Investissement (CPER) : 800 k€

Calcul – échéances :

Disponibilité des fonds financiers pré-CPER

Arrivée du nouveau calculateur régional fin 2024 ou début 2025

Jusqu'à cette date, exploitation des machines existantes et locales sur chaque site pour absorber les besoins en calcul

3. Matlab, Jalios, CAPLAB...

M. CARRE a choisi de faire ici un focus sur Jalios. Il s'agit de répondre aux besoins d'outils : cloud, travail partagé, gestion de projets, intranet, ENT, communication interne.

Il évoque les difficultés relatives aux GAFAM et à l'interdiction pour les universités d'utiliser des outils liés à ces GAFAM. Des outils divers existent : Wekan, BV, nextcloud...

COPIL et COPRO ont travaillé sur ce projet d'ENT et de travail collaboratif et se sont finalement orientés vers la solution Jalios.

Jalios prendra à terme à l'Université le nom d'IRIS.

Cette plateforme digitale permettra de développer une communication interne efficace, de faciliter le travail collaboratif et le partage d'informations et de ressources, de faciliter l'accès à l'ensemble de ses services et outils.

La démarche entamée est une démarche de co-conception : ateliers de conception (Jalios/groupes de travail UP), tour des composantes et des services, création du réseau des référents Jalios, accompagnement à la production des contenus de l'intranet, formation des contributeurs, animateurs, gestionnaires, accompagnement des utilisateurs (webinaires, espace d'information et d'échange dédié aux usages Jalios).

Jalios va remplacer l'intranet, l'ENT et le bureau virtuel.

Une 1^{ère} version « light » pour les personnels sera mise en place en septembre 2023. Elle va ensuite progresser en termes de contenus, de services et d'espaces collaboratifs. La 1^{ère} version « light » pour les étudiants est quant à elle prévue pour décembre 2023.

M. GERVAIS s'interroge sur l'articulation CAPLAB/IRIS.

CAPLAB est un logiciel métier. IRIS correspond à l'actuel ENT. L'entrée sur CAPLAB se fera par IRIS, mais les deux sphères sont différentes. CAPLAB est l'équivalent pour la Recherche de SIHAM pour les RH ou de SIFAC pour les finances. Une démonstration d'IRIS est prévue.

III - Informations sur la Science Ouverte et sur HAL – Damien SALLES, vice-président délégué à la Recherche, politique de publication scientifique et de documentation

Ce point est reporté à une prochaine Commission Recherche.

IV - Examen des nouveaux projets de chaires adossées à la Fondation Poitiers Université – Thierry FERREIRA, délégué général de la Fondation

Voir power-point de présentation en annexe.

Thierry FERREIRA présente les nouveaux projets de chaires adossées à la Fondation Poitiers Université :

- Chaire ICC, Les Industries Culturelles et Créatives dans les Univers Virtuels (Inès DE LA VILLE, Angoulême)
- Chaire Cybersécurité (Jean-Marc BASCANS, Niort)

- Chaire Cybersécurité

Porteurs : Jean-Marc BASCANS et Marc PARENTHOEN (IRIAF, Niort)

Site : Niort

Le programme FRUIT a pour objet de structurer un environnement de formation et de recherche sur les bons réflexes dans les usages de la cybersécurité (Formation initiale IRIAF, Cyber Range FRUIT by IRIAF, Formation continue RESISTECC, Formation/Recherche Chaire FRUIT, Centre de Ressources Cyber Nord Nouvelle-Aquitaine).

Les Cyber Range sont des environnements immersifs de formation aux crises d'origine cyber. Ils peuvent simuler des copies de systèmes d'information complexes et fonctionnent en vase clos. Ainsi, ce sont des plateformes de simulation dans lesquelles des apprenants (ou des équipes opérationnelles) peuvent se former (ou s'entraîner) et améliorer leur capacité de réaction en cas de crise cyber.

L'IRIAF s'est doté, fin 2021, d'un dispositif Cyber Range. Il offre un environnement virtuel de formation, et de recherche appliquée, aux bonnes pratiques de sécurité numérique en général pour prévenir les risques, et en cas de crise d'origine cyber aux bons réflexes au sein d'une cellule de crise et à l'élaboration de plans de crise efficaces. Il s'adresse tout autant à des cyber-spécialistes qu'à des novices en sécurité informationnelle et numérique. Le coût du dispositif est financé par l'université de Poitiers, l'IRIAF, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fondation Poitiers Université.

Des fonctionnalités du dispositif DIATEAM (Military & Civil Cybersecurity Solutions) ont été acquises.

RESISTECC (Résilience par Simulation Immersive Stratégique et Technique de Crise Cyber) est lauréat de l'appel à projet « DEFFINUM ». Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre du plan de transformation et de digitalisation de la formation intégré au Plan France Relance. DEFFINUM (Dispositif France Formation Innovante Numérique) permet de soutenir des projets innovants de digitalisation et d'hybridation de la formation émanant d'acteurs de terrain, à l'échelle de filières économiques ou de réseaux d'organismes de formation. Le chef de file du projet RESISTECC est l'université de Poitiers. Le consortium regroupe l'université de Poitiers, DIATEAM et Crysaliide. Le projet court sur 3 ans (1,37 millions d'euros, subvention de 939 k€).

RESISTECC a pour objectif de développer la formation à la gestion de crises résultant de cyberattaques ou de pannes systémiques en la rendant transverse, adaptée, valorisable, agile. L'évaluation de la réussite du projet : construire une offre de formation continue.

Le projet de chaire partenariale FRUIT (Formation et Recherche sur les bons réflexes dans les Usages de la cybersécurité) fédère des chercheurs de différentes disciplines et des acteurs du monde socio-économique (associations, collectivités, entreprises, etc.) autour de l'enjeu sociétal de la résilience et des bons réflexes dans les usages de la cybersécurité. Il s'agit d'améliorer la résilience des entreprises, des administrations et des collectivités face aux risques numériques.

Les axes de la chaire :

- Recherche : bénéficier d'un cadre expérimental pour les chercheurs et l'opportunité d'aborder des problématiques applicatives en lien direct avec les besoins du système socio-économique
- Formation tout au long de la vie : par la pratique du Cyber Range FRUIT by IRIAF, mettre en œuvre des apprentissages dans une réalité simulée en vue de l'observation de compétences ciblées pluridisciplinaires
- Diffusion et transfert de la recherche : diffuser les résultats obtenus dans les communautés scientifiques, les réseaux des organisations (entreprises, administrations, collectivités) et auprès du grand public

Des laboratoires de recherche manifestent un intérêt à s'engager : recherche interdisciplinaire, principalement centrés sur l'humain, que ce soit pour l'apprentissage des réflexes métier en gestion de crise, pour la collaboration entre opérateurs humains et intelligences artificielles ou pour l'ergonomie des interfaces supposant la prise de décision (CRIEF, CEREGE, LIAS, ISCRIM, CECOJI, LMA, XLIM, CERCA).

L'écosystème socio-économique manifestant un intérêt est identifié : associations (CRC NNA, SPN), entreprises (AEMA, COVEA, Crisalyde, MACIF, MAIF, MEDEF, SMACL Assurances, YPSI SAS), collectivités (Niort Agglo, Département des Deux-Sèvres, Technopôle Grand Poitiers, Grand Châtelleraut, Gémozac, Ile d'Oléron, Angoulins, SOLURIS), administrations (Groupement de gendarmerie départementale des Deux-Sèvres, Centre Hospitalier de Niort, SDIS16&86, Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine).

Deux plateformes sont mobilisées : Cyber Range FRUIT by l'IRIAF, Cyber-physique du laboratoire LIAS.

Une première « action » est en cours d'élaboration, intitulée « Analyse comportementale sous stress face à une crise cyber ». Le consortium est constitué de COVEA, DARVA et MEDEF 79. Les laboratoires de recherche impliqués sont le CERCA, le CRIEF et XLIM. Dans le cadre d'une cyber-attaque, il s'agit d'analyser le comportement des acteurs d'une entreprise. La problématique est celle de la prise de décision sous stress, aussi bien individuelle que collective, en interaction avec différents métiers de l'entreprise. L'objectif attendu est de pouvoir définir des « profils » de réaction, et ainsi pouvoir définir des actions de sensibilisation aux bons réflexes et usages en cas de crise cyber, efficaces selon ces profils.

La structuration est en cours d'élaboration :

- Le Comité de pilotage stratégique de la Chaire garantit l'intérêt général des différentes actions opérationnelles, s'assure de la complétude des actions opérationnelles sur le territoire Nouvelle-Aquitaine et national et définit la stratégie de la Chaire dans l'ensemble de ses dispositifs et actions. Il est constitué d'acteurs experts majeurs du domaine de la cyber sécurité (ANSSI, entreprises, collectivités, réseaux, etc.). Il est piloté par l'IRIAF.

- Le Sous-Comité Opérationnel pilote une « action » de la Chaire. Un consortium et une convention portant sur l'action sont constitués. L'existence du SCO correspond à la durée de l'action telle que prévue dans la convention. Il est piloté par un membre du consortium.

Raphaël THUILLIER s'interroge sur la prise en compte des aspects du numérique en santé. Ils relèvent plutôt de la Chaire Biologie-Santé Numérique et de la Chaire CERVAL.

Jean-Claude LECRON demande si le CHU de Poitiers est associé.

Le CHU de Poitiers n'est pas associé dans cette première phase, mais les partenariats ne sont pas fermés.

- Chaire ICC, « Les Industries Culturelles et Créatives dans les Univers Virtuels »

Porteur : Inès DE LA VILLE (IAE, Centre Européen des Produits de l'Enfant, du Packaging et de l'Emballage (CEPE), Angoulême)

Site : Angoulême

Univers virtuels / VR sociale : quels enjeux ?

Constat : une convergence multi-sectorielle

Enjeux : une pluralité de problématiques transversales

Un écosystème charentais : acteurs socio-économiques, collectivités territoriales, laboratoires de l'université de Poitiers et ses partenaires (CEREGE, XLIM, CECOJI, MSHS), formations, événements et festivals, associations.

Une chaire ancrée sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine :

- Une chaire prolongeant les travaux du FABRICC menés dans le cadre des programmes CPER / FEDER INSECT et NUMERIC

- Ecosystème local d'entreprises (Kalank, Cortex Production, Novo 3D, Butterfly XR, La méduse violette, Studio Nyx, G4F, Fondation Martell, Fondation Hennsey, SPN...)
- Acteurs du territoire (Grand Angoulême, Technopôle EurekaTech, Grand Cognac, Département de la Charente, Magelis)
- Des acteurs nationaux à approcher en concertation avec les partenaires (Magelis, Technopôle EurekaTech, Courant 3D) : UBISOFT Bordeaux, Groupe Média Participation, Fondation MAIF, Groupe Bayard, Naval Group, Airbus

Les objectifs partagés de la recherche :

- Renforcer les liens entre les milieux socio-économiques, la recherche et l'enseignement universitaire en associant les professionnels, les enseignants et les étudiants
- Sensibiliser les publics aux nouveaux risques posés par les univers immersifs
- Emettre des recommandations pour sécuriser l'exploration des univers immersifs par les publics fragiles
- Maintenir les compétences et les capacités universitaires acquises par l'expérience FABRICC
- Organiser des rencontres thématiques de recherche pour comprendre et discuter des enjeux liés à l'émergence et à la généralisation des univers immersifs
- Sensibiliser sur les enjeux de l'IA, l'éthique et l'explicabilité auprès des professionnels
- Assurer la diffusion des connaissances auprès des professionnels, des étudiants et du public

Jean-Pierre GAZEAU observe qu'il serait pertinent d'associer la société ITECA et l'Institut PPRIME.

Noël BRUNETIERE s'interroge sur le budget des chaires.

Les actions commencent avec les moyens existants, parfois modestes mais permettant de lancer une dynamique. Puis les éventuels moyens manquants sont recherchés. Certains partenaires ne peuvent pas être des financeurs, mais peuvent donner accès à un réseau. Un mécénat de compétences est également possible.

La Commission Recherche approuve à l'unanimité les deux nouveaux projets de chaires adossées à la Fondation Poitiers Université : Chaire Cybersécurité et Chaire ICC, « Les Industries Culturelles et Créatives dans les Univers Virtuels ».

IV - Examen du projet de statuts du Centre doctoral et des Ecoles doctorales de Poitiers

Voir projet de statuts en annexe.

M. GERVAIS rappelle que la mise en place d'un Centre doctoral répond au souhait de porter et suivre la formation doctorale dans sa totalité.

Les objectifs :

- Valoriser la place du doctorat
- Lui donner plus de visibilité
- Assurer au doctorat et à la formation doctorale une position centrale dans l'établissement

Le Centre doctoral ainsi créé inclurait les 5 écoles doctorales avec les mêmes contours.

Le projet de mise en place du Centre doctoral a été présenté aux directeurs des écoles doctorales et du collège doctoral, ainsi qu'aux personnels d'appui. Il a également été présenté aux directeurs d'UFR et aux directeurs d'unités de recherche.

Le projet de statuts est à présent finalisé et soumis à l'examen de la Commission Recherche pour avis avant délibération des autres instances compétentes : Commission des Structures, Comité social d'Administration et Conseil d'Administration.

Denis LEMONNIER rappelle que le projet de statuts devra également être approuvé par le CA de l'ISAE-ENSMA. Le Centre doctoral implique en effet les deux établissements : université de Poitiers et ISAE-ENSMA et plusieurs points de rédaction doivent être revus pour en tenir compte. Le projet sera amendé suivant les propositions de l'ISAE-ENSMA.

Les modifications suivantes sont demandées :

Article 21-2 : Missions et attribution du Directeur ou de la Directrice du Centre doctoral = supprimer « 3°. *Dirige le Centre doctoral, exerce son autorité sur les personnels administratifs qui y sont affectés et veille à leur sécurité et à la protection de leur santé ;* » (incompatible avec l'article 11-1 2°)

Article 31-2 : Unités de recherche associées aux ED = supprimer « *Une unité de recherche ne peut accueillir que les doctorant(e)s de l'ED ou des ED auxquelles elle est associée.* »

Chapitre 6 : Les cotutelles internationales

Article 36-1 : Obligation d'une convention préalable = inverser les 1° et 2° et modifier comme suit : « 2° Lorsqu'elle est possible, une convention-cadre visant à organiser les cotutelles internationales de doctorat, [...]

Elles sont signées par le/la Chef(fe) de l'établissement ou les Chef(fe)s des Etablissements concerné(s) au plus tard au cours de la première année d'inscription du/de la doctorant(e). »

Annexe 1 : Le rattachement des unités de recherche aux écoles doctorales

Article 1 : Les unités de recherche associées à l'ED Droit et sciences politiques Pierre Couvrat 4° = remplacer l'acronyme IJC par le nom complet Institut Jean Carbonnier, l'Institut n'ayant pas d'acronyme

Article 4 : Les unités de recherche associées à l'ED Rosalind Franklin = ajouter les laboratoires manquants : EBI et IC2MP

M. LECRON s'interroge sur l'absence de dispositions sur la durée de la thèse.

Les règles applicables sont celles de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié sur la formation doctorale.

La Commission Recherche approuve à l'unanimité le projet de statuts du Centre doctoral et des Ecoles doctorales de Poitiers.

V - Examen du projet de règlement intérieur de la MSHS

Ce point est reporté à une prochaine Commission Recherche.

VI - Informations diverses

- Excellences UP²

L'AAP Impulsions interdisciplinaires Recherche est lancé. Il permettra de financer 8 à 14 projets (3 à 15 k€/projet). Les critères sont similaires à ceux retenus lors du précédent AAP. Attention toutefois, un plan de gestion des données (PGD) est exigé cette année pour les projets retenus qui génèrent de la donnée.

- Déploiement des Structures Fédératives de Recherche

La mise en place des structures fédératives se poursuit : IFR biologie-santé, IFR Droit, IFR SP2MI, IFR 3E, IFR SHS.

La rédaction de statuts est effectuée. Ils seront présentés prochainement aux Directeurs d'unités, puis à la Commission Recherche le 8 juin.

- Dates des CR 2022-2023

8 juin - 29 juin - 6 juillet.

VIII - Questions diverses

Chaire de Professeur Junior (CPJ)

Une Chaire de Professeur Junior (CPJ) est ouverte en 2023 à l'université de Poitiers en biosanté sur l'ischémie-reperfusion pour laquelle 2 candidatures ont été reçues.

Les MCF HDR d'autres établissements français déjà en poste peuvent-ils candidater ?

M. GERVAIS donnera la position de l'établissement lors de la prochaine Commission Recherche.

Décharge d'enseignement sur ANR JCJC

La décharge d'enseignement sur ANR JCJC est-elle financée sur le projet ou peut-elle être financée sur ressources propres ?

Elle est financée sur le projet.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 17 heures 30.

Yves GERVAIS
Président de séance

